



# Pacte Mondial

## Réseau France



**Notre projet  
associatif**

JANVIER 2025

## MISSION

**Le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France a pour mission d'accompagner les entreprises françaises et leurs parties prenantes face aux transformations du monde, quelle que soit leur taille, en affirmant l'universalité des valeurs des Nations Unies.** Face aux ruptures du monde contemporain, le Pacte mondial les aide à s'outiller pour une planète plus durable et un multilatéralisme efficace et partagé.

Représentant exclusif du Pacte mondial des Nations unies (UNGC), première initiative au monde en faveur du développement durable à destination du secteur privé, le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France promeut et met en œuvre les Dix principes du Pacte mondial des Nations unies et l'Agenda 2030.

## VISION

**Embarquer et fédérer les entreprises engagées en faveur de la durabilité** pour accélérer les transformations nécessaires afin d'être au rendez-vous des enjeux du développement durable portés par les Nations Unies.

## VALEURS

Les membres de l'initiative onusienne partagent **des valeurs communes, fondées sur la collaboration, l'écoute, l'intégrité et l'engagement**, alignées sur les valeurs du Pacte mondial des Nations Unies.

## Nos cibles et actions

Notre cible est **l'accélération de la transformation des modèles d'affaires des acteurs privés et de leurs chaînes de valeurs pour intégrer les risques sociétaux, environnementaux et éthiques, ainsi que les opportunités liées à l'Agenda 2030.** Nos actions s'intègrent à la stratégie 2024-2030 adoptée lors de l'assemblée générale du réseau français.

### INFORMER ET FÉDÉRER

- Devenir le centre de ressources de référence sur le développement durable appliqué aux acteurs privés, intégrant le langage commun onusien ;
- Permettre la connexion des écosystèmes du secteur privé, institutionnel, associatif et académique pour démultiplier l'impact des initiatives pertinentes, au service de la responsabilité sociétale des entreprises, dans un dialogue ouvert et constructif ;

### OUTILLER, CONSOLIDER L'ACTION DES ENTREPRISES

- Accompagner l'adaptation et la transformation des modèles d'affaires via des diagnostics partagés, des outils, des activités collectives et des expertises onusiennes, en s'appuyant sur les dispositifs existants et sur les leaders les plus expérimentés ;
- Offrir l'approfondissement et l'élargissement des thématiques de durabilité, adaptés à la diversité des expertises et des territoires de chacun, des multinationales aux petites entreprises ;

### MOBILISER NOS MEMBRES ET PROMOUVOIR LEUR ACTION

- Développer la dynamique dans les régions à travers le partage des bonnes pratiques et d'une communauté d'entreprises engagées et ainsi mobiliser de nouveaux acteurs ;
- Concevoir des notes de cadrages thématiques et opérationnelles afin d'orienter nos membres ;

### ÉCLAIRER ET INFLUENCER

- Faire reconnaître la contribution du secteur privé aux Objectifs de développement durable et notamment l'expertise du monde francophone ;
- Porter la vision du secteur privé auprès de l'ensemble des instances (dont les politiques), au niveau français, européen et onusien ;
- Être un organe de consultation privilégié du Gouvernement et de l'ONU.

# Nos principes d'action

Le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France s'appuie sur une équipe salariée et sur l'ensemble de sa communauté d'entreprises engagées : membres des instances de gouvernance, réseau d'Entreprises Ambassadrices, membres de nos comités de pilotages, experts thématiques...

Chacun des membres et des salariés agit selon des principes communs.



## Transparence et recevabilité :

agir en transparence, partager le contexte des prises de décisions et les informations qui en découlent, prendre ses responsabilités et pouvoir rendre compte de ses choix et résultats, faire ce que l'on dit, dans le cadre d'un mandat octroyé par le Pacte mondial des Nations unies.



## Performances et impact :

agir avec professionnalisme, viser l'excellence, construire une expertise de qualité dans le temps, agir dans une démarche d'innovation et entrepreneuriale, avoir le sens de l'initiative et de l'expérimentation, prendre des risques calculés et apprendre de ses erreurs.



## Programme :

répondre rapidement avec des ressources limitées aux nombreux défis à relever, se concentrer sur les problématiques clairement identifiées et proposer des outils et des contenus utiles et adaptés aux besoins du secteur privé.



## Exemplarité, impartialité et équité :

agir uniquement dans l'intérêt des missions portées par le Pacte mondial des Nations unies et les valeurs onusiennes, indépendamment de ses convictions politiques, religieuses, philosophiques ou économiques, prendre en compte les différents types d'entreprises, quelles que soient leur taille et leur secteur d'activité, leur localisation géographique ou leur maturité dès lors qu'elles sont engagées dans une démarche de durabilité.



## Dialogue :

écouter chacun avec bienveillance ; recevoir et donner des retours honnêtes ; être à l'écoute des aspects positifs et constructifs ; contribuer à la réussite d'autrui ; connaître ses points forts et développer ceux des autres pour contribuer à renforcer les actions menées par le Pacte mondial, en France comme dans le monde.



## Partenariats :

travailler dans une logique de partenariats durables et équitables pour répondre aux défis du développement durable, associer les acteurs publics, privés, académiques et de la société civile.

# LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

---

## DROITS DE L'HOMME

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

## NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

## ENVIRONNEMENT

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

